

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 2 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le mardi 2 juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Jean-Pierre FONDRILLE**.

Compte-tenu de l'épidémie du Coronavirus, le Conseil Municipal s'est réuni dans la Salle des Fêtes avec une limitation des personnes présentes.

Etaient Présents : M. Jean-Pierre FONDRILLE, M. Yvan LEROY, Mme Sonia LACAS, M. Jean-Paul LEJEUNE, Mme Carole LECONTE, Mme Chloé NAVARRO, M. David PERNIN, Mme Diane DECHELLE, M. Jean-Marie CAVÉ, Mme Hélène DESCARREGA, M. Olivier BRANLE, Mme Sylvie TURLURE, M. Jean-Philippe ROCHE, Mme Annie TRUVELOT, M. Michel CHENOUEARD

Absents excusés :

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Monsieur Yvan LEROY a été élu secrétaire de séance.

COMPOSITION DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

La séance du jour comprend la répartition et l'élection des membres des Commissions. Toutes ces nominations se sont déroulées dans le respect de la proportionnelle et les votes à l'unanimité sans abstention.

COMMISSIONS COMMUNALES

- ❖ **AFFAIRES GÉNÉRALES** : M. Yvan LEROY, Mme Sonia LACAS, M. Jean-Paul LEJEUNE, M. Jean-Marie CAVÉ, M. Michel CHENOUEARD
- ❖ **BUDGET, FINANCES, PROJETS** : M. Jean-Paul LEJEUNE, M. Olivier BRANLE, Mme Hélène DESCARREGA, M. Jean-Marie CAVÉ, M. Jean-Philippe ROCHE
- ❖ **TRAVAUX, ENTRETIEN DES BATIMENTS, VOIRIE** : M. Yvan LEROY, M. Jean-Paul LEJEUNE, M. Olivier BRANLE, Mme Diane DECHELLE, M. Michel CHENOUEARD
- ❖ **ÉCOLE, CANTINE, FAMILLE, PETITE ENFANCE** : Mme Sonia LACAS, Mme Carole LECONTE, Mme Chloé NAVARRO, Mme Diane DECHELLE, M. Jean-Philippe ROCHE
- ❖ **VIE ASSOCIATIVE, ASSOCIATIONS SPORT ET LOISIRS** : M. Jean-Paul LEJEUNE, Mme Carole LECONTE, Mme Chloé NAVARRO, Mme Sylvie TURLURE, Mme Annie TRUVELOT
- ❖ **AFFAIRES CULTURELLES FÊTES ET CÉRÉMONIES** : Mme Carole LECONTE, Mme Chloé NAVARRO, M. David PERNIN, Mme Sylvie TURLURE, Mme Annie TRUVELOT
- ❖ **SÉCURITÉ** : M. Yvan LEROY, M. Olivier BRANLE, Mme Diane DECHELLE, M. David PERNIN, M. Michel CHENOUEARD
- ❖ **PATRIMOINE, ENVIRONNEMENT, AMENAGEMENT, FLEURISSEMENT** : Mme Diane DECHELLE, Mme Hélène DESCARREGA, Mme Chloé NAVARRO, Mme Sylvie TURLURE, M. Jean-Philippe ROCHE
- ❖ **COMMUNICATIONS, INFORMATIQUE, CADRE DE VIE** : Mme Sonia LACAS, M. Olivier BRANLE, Mme Sylvie TURLURE, Mme Chloé NAVARRO, Mme Annie TRUVELOT

COMMISSION APPELS D'OFFRE

Les membres de cette Commission sont élus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'élire les membres suivants pour la gestion de la Commission Appel d'Offres : Monsieur Yvan LEROY, Madame Sonia LACAS, Madame Diane DECHELLE, Madame Hélène DESCARREGA, Monsieur Michel CHENOUD.

ELECTION DU NOMBRE DE MEMBRES AU C.C.A.S

Les membres du Conseil à l'unanimité, décide que le CCAS sera composé de 10 membres dont 5 élus et 5 habitants qui participent à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la Commune.

CONSEILLERS MUNICIPAUX REPRÉSENTANTS LE C.C.A.S

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'élire les 5 membres du Conseil Municipal qui représenteront le CCAS : Madame Sonia LACAS, Monsieur Jean-Paul LEJEUNE, Madame Carole LECONTE, Madame Chloé NAVARRO, Madame Sylvie TURLURE.

REPRÉSENTANTS DES DIFFÉRENTS SYNDICATS

Monsieur le Maire expose que la Commune participe à différents syndicats pour lesquels l'élection de représentants de la Commune doit être effectuée.

A l'unanimité sont désignés respectivement :

Syndicat intercommunal des Eaux du Vexin Normand

Madame Hélène DESCARREGA (titulaire)
Monsieur Michel CHENOUD (suppléant)

Syndicat d'Electricité (SIEGE)

Monsieur Yvan LEROY (titulaire)
Madame Sylvie TURLURE (suppléant)

Syndicat intercommunal et interdépartemental de la vallée de l'Epte

Madame Hélène DESCARREGA (titulaire)
Madame Sylvie TURLURE (suppléant)

Syndicat Mixte du Pays du Vexin Normand

Madame Sylvie TURLURE (titulaire)
Monsieur Jean-Pierre FONDRILLE (suppléant)

ADICO – ASSOCIATION GESTION ET RGPD

Monsieur le Maire expose qu'il convient de nommer un Conseiller Municipal pour les réunions de l'association ADICO pour la Gestion du RGPD. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de nommer Chloé NAVARRO : titulaire.

DEMANDE DE SUBVENTION BORNES À INCENDIE

Monsieur le Maire expose qu'actuellement la Commune dispose de différentes bornes d'incendie ayant un rayon d'action de 400 mètres. En cas d'absence des bornes, il a été tenu compte de la présence de la rivière.

La réglementation Département du SDIS prévoit que chaque borne à incendie couvre une distance de 200 mètres et que les points d'eau naturels doivent être aménagés afin de faciliter leur accès et le pompage de l'eau.

Compte-tenu de ces éléments, un devis a été demandé à Véolia pour l'installation de 7 bornes à incendie qui seront mises pour les points suivants :

- 3 bornes rue Alexandre Laurent, 1 borne rue Sylvain Sénécaux, 1 borne route de Rouen, 1 borne rue du Bois, 1 borne route de Vernon (à hauteur du chemin des Vignes).

Pour ces travaux Véolia présente un devis de 17 652.81 H.T. soit 21 183.37 € T.T.C.

Le Conseil à l'unanimité donne son accord pour la réalisation des travaux et autorise Monsieur le Maire à présenter une demande de subvention au titre de la DETR à hauteur de 80 % et de signer tout document correspondant.

Le Conseil approuve à l'unanimité le tableau de financement à savoir :

- Fonds propres : 3 530.56 € H.T
- Subvention DETR : 14 122.25 € .HT
- **TOTAL : 17 652.81 € H.T**

DEMANDE DE SUBVENTION AMÉNAGEMENT DE TOILETTES HANDICAPÉES DANS L'ÉCOLE

Monsieur le Maire expose que pour faciliter l'accès aux toilettes de l'école aux personnes handicapées, il convient de modifier les toilettes existantes.

Pour la réalisation de ces travaux l'entreprise LETELLIER présente un devis d'un montant de 11 415 € H.T soit 13 698 € T.T.C.

Le Conseil à l'unanimité donne son accord pour la réalisation des travaux et autorise Monsieur le Maire à demander une subvention au titre de la DETR à hauteur de 80 % et à signer tout document correspondant.

Le Conseil approuve à l'unanimité le tableau de financement à savoir :

- Fonds propres : 2 283 € H.T
- Subvention DETR : 9 132 € H.T
- **TOTAL : 11 415 H.T**

CONTRAT DE MAINTENANCE DES RADARS PÉDAGOGIQUES

Monsieur le Maire explique que les radars qui avaient été installés respectivement sur la route de Vernon et sur la route de Rouen avaient fait l'objet, lors de leur acquisition, d'une garantie et d'un contrat de maintenance gratuit pendant 2 ans. Ce contrat étant arrivé à échéance, il convient de renouveler celui-ci.

Le devis de l'entreprise Élan Cité est de 199 € H.T soit 238.80 € T.T.C par an et par radar.

Ce contrat comprenant : le remplacement des pièces et main d'œuvre, la mise à jour des logiciels d'exploitation, l'assistance à l'installation des logiciels, l'assistance à utilisation prioritaire et traitement prioritaire des réparations.

Le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité ce devis et autorise Monsieur le Maire à signer tout document correspondant.

RENOUVELLEMENT ADHÉSION À LA MÉDECINE PRÉVENTIVE

Monsieur le Maire expose que pour répondre aux besoins du personnel et pour être en accord avec la réglementation en médecine préventive, le Centre de Gestion de l'Eure nous propose de renouveler la convention. Celle-ci permettant les visites réglementaires des agents et aussi leur sollicitation éventuelle en matière de problème en rapport avec leur fonction pour d'éventuels aménagements de poste de travail.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le renouvellement de cette convention et autorise Monsieur le Maire à signer tout document correspondant.

La séance est levée à 21h15